



## Annexe I

Termes de Références/CSC ALG 301

Du 07 Mai 2018

Marché de Services relatif à la rédaction de monographies sur plusieurs thématiques de l'état de l'environnement algérien en vue de rédiger le rapport national sur l'état et l'avenir de l'environnement (RNE) » (10 LOTS)

« Désignation d'experts nationaux »

Code Navision : ALG 14 019 11 (PRCDE)

## Acronymes

<b>AND</b>	Agence Nationale des Déchets
<b>ANCC</b>	Agence Nationale des Changements Climatiques
<b>CNDRB</b>	Centre National de Diversité des Ressources Biologiques
<b>CNFE</b>	Conservatoire National des Formations Environnementales
<b>CNTPP</b>	Centre National des Technologies Plus Propres
<b>Enabel</b>	Agence Belge de Développement
<b>DCBEVL</b>	Direction de la Conservation Biodiversité, espaces verts et Littoral
<b>DCC</b>	Direction des Changements Climatiques
<b>DEW</b>	Direction de l'Environnement de Wilaya
<b>DEEE</b>	Direction de l'Evaluation des Etudes Environnementales
<b>DGEDD</b>	Direction Générale de l'Environnement et du Développement Durable
<b>DPEI</b>	Direction de la Politique Environnementale Industrielle
<b>DPEU</b>	Direction de la Politique Environnementale Urbaine
<b>DSEPPE</b>	Direction de la Sensibilisation de l'Education et du Partenariat pour la Protection de l'Environnement
<b>EPIC</b>	Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial
<b>MEER</b>	Ministère de l'Environnement et des Energies Renouvelables
<b>OB</b>	Organisme Bénéficiaire
<b>ONEDD</b>	Observatoire National de l'Environnement et du Développement Durable
<b>OST</b>	Organismes Sous Tutelle
<b>PNAE-DD</b>	Plan National d'Action pour l'Environnement et le Développement Durable
<b>PRCDE</b>	Programme de Renforcement des Capacités dans le Domaine de l'Environnement
<b>RNE</b>	Rapport National sur l'état de l'Environnement
<b>SNE</b>	Stratégie Nationale Environnementale
<b>TdR</b>	Termes de référence

## **5. Termes de Références (Annexe I)**

### **5.1. Intitulé du Marché**

Recrutement des experts pour la rédaction de rapports thématiques environnementaux, en vue de rédiger le Rapport National sur l'état et l'avenir de l'Environnement RNE

### **5.2. Commanditaires**

#### **5.2.1. PRCDE/Enabel Projet de Renforcement des Capacités dans le Domaine de l'Environnement**

L'Agence Belge de Développement (ENABEL), actuellement Enabel, travaille depuis 2002 en Algérie et met en œuvre, pour le compte de l'État belge et d'autres donateurs, des interventions de développement en collaboration avec des partenaires locaux du secteur public.

Le Programme de Renforcement des Capacités dans le Domaine de l'Environnement (PRCDE) vient en appui à la politique du gouvernement algérien qui, depuis 2000, investit de manière significative dans la protection de l'environnement. Le projet a été mis en place en décembre 2015 et dure jusqu'en juin 2019.

Basé au Ministère de l'Environnement et des Energies Renouvelables (MEER), le projet vise à renforcer l'intégration environnementale dans les politiques sectorielles, de l'eau, de la santé et des transports et au sein d'organisations de la société civile. Cet objectif vient pour consolider la transversalité de l'environnement et par conséquent assurer une progression du développement durable. Une coordination avec les autres secteurs est à mettre en place pour aboutir à des changements structurels et réduire les pressions environnementales de chaque secteur.

Le ministère de l'Environnement et des Energies Renouvelables, le ministère des Ressources en Eau, le ministère des Travaux Publics et des Transports, le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière et les organisations de la société civile, secteurs prioritaires de la coopération algéro-belge, sont les bénéficiaires de ce projet axé sur le renforcement des capacités.

Le renforcement des capacités a trait aux processus par lequel les individus, les organisations et la collectivité dans son ensemble, libèrent, créent, renforcent, adaptent et préservent les capacités au fil des ans.

Dans son résultat 5, le PRCDE vise à renforcer la communication intersectorielle et la diffusion d'information environnementale. Ainsi, dans le cadre de ce résultat, le PRCDE met en place un appui à l'ONEDD pour rédiger et mettre en forme le RNE 2018.

#### **5.2.2. MEER/ONEDD : Observatoire National de l'Environnement et du Développement Durable**

L'ONEDD a été créé par le décret exécutif n° 02-115 du 03 Avril 2002. Il est placé sous la tutelle du Ministère de l'Environnement et des Energies Renouvelables et est doté d'un statut d'établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC).

L'ONEDD représente l'un des acteurs clés du dispositif mis en place par l'Etat pour assurer la mise en œuvre de la politique environnementale dans le cadre de la Stratégie Nationale Environnementale (SNE) et du Plan National d'Action pour l'Environnement et le Développement Durable (PNAE-DD).

L'ONEDD est chargé de :

- Mettre en place et gérer des réseaux d'observation et de mesure de la pollution et de surveillance des milieux naturels ;
- Collecter auprès des institutions nationales les données et informations liées à l'environnement et au développement durable ;

- Traiter les données et informations environnementales en vue d'élaborer les outils d'informations et d'aide à la décision.

### 5.3. Contexte Et Justification

Etablir un Rapport National sur l'état et l'avenir de l'Environnement (RNE) répond à l'une des missions principales de l'ONEDD, à savoir : la collecte, le traitement et la diffusion de l'information environnementale.

Les rapports sur l'état et l'avenir de l'environnement, s'inscrivent dans la volonté du Gouvernement Algérien de mener une politique volontariste en matière de préservation de l'environnement et du développement durable. Ils constituent des documents de références pour informer l'ensemble des secteurs sur les priorités environnementales arrêtées par le gouvernement dans la stratégie nationale de l'environnement (SNE) et du Plan National de l'Environnement et du Développement Durable (PNAE-DD).

Le RNE est un outil qui comporte les éléments analytiques de la gestion menée en matière d'environnement, par les Pouvoirs publics, les entreprises et les associations actives dans le domaine de la préservation de l'environnement et du développement durable.

Le RNE s'adressera plus particulièrement aux organes décisionnaires, aux acteurs de l'environnement et à la communauté de recherche scientifiques.

Douze années se sont écoulées depuis la publication du dernier RNE (en 2005), l'édition d'un nouveau rapport, en 2018, constitue une priorité et un besoin pour l'ONEDD et le MEER. Des procédures organisationnelles sont mises en place pour assurer le lancement, le suivi et diffusion du RNE. Une cellule composée des cadres de l'ONEDD et des représentants des directions centrales du MEER, a été installée.

Sur la base de l'analyse des expériences passées ainsi que divers exemples de RNE d'autres pays, cette cellule s'est orientée vers un nouveau concept de rapport : à la fois, analytique et synthétique, avec un nombre limité de thématiques. L'accent est mis sur les sujets transversaux qui mettent en exergue les actions prioritaires en matière de préservation de l'environnement et de développement durable (voir description ci-après).

La publication du prochain rapport sur l'état et l'avenir de l'environnement a un double objectif :

1. établir un bilan global de l'évolution de la situation environnementale en Algérie ;
2. réaliser une évaluation de l'efficacité des politiques menées, en vue d'améliorer l'état de l'environnement

Pour la rédaction du RNE, la Cellule s'appuie sur les dispositifs réglementaires et instruments institutionnels en vigueur.

### 5.4. Le Rapport et ses produits associés

Le RNE privilégiera une démarche modulaire à thématiques plus transversales, plus analytique et synthétique, centrée sur les composantes du milieu (air, eau, sol, biodiversité, habitats) et l'utilisation des ressources à l'intérieur de chaque écosystème (forêt, littoral, hauts plateaux, humides, steppe, Sahara) dont dispose l'Algérie. L'état et l'évolutions de la qualité de ces divers écosystèmes, seront étudiés à travers une approche DPSIR (*Driving forces, Pressures, States, Impacts, Réponses*) qui permet de relever la transversalité de l'analyse en rassemblant et en mettant en perspective, les uns par rapport aux autres, des indicateurs environnementaux qui traduisent les pressions engendrées par les différentes activités, les

mesures prises et/ou envisagées pour améliorer l'état de l'environnement ainsi que leur efficacité pour un avenir meilleur.

La publication du RNE sera accompagnée de la mise à disposition sur internet de plusieurs types de documents : dossiers scientifiques (monographies), fiches méthodologiques et les données sources. Il fera également l'objet d'un résumé "non technique" destiné à un large public.

Néanmoins, selon les caractéristiques et les publics cibles, les documents RNE et les produits associés se déclinent en deux types distincts :

## **1. RNE**

### Groupes Cibles et objectifs :

De par les différents aspects traités, le RNE s'adresse à des cibles multiples et bien précises relativement au domaine de compétence et d'intervention. A partir de travaux d'ateliers, les groupes cibles ont été regroupés comme suit :

### Publics internes :

#### 1.1- ONEDD :

Producteur potentiel de l'information environnementale à travers son réseau de surveillance et de diffusion; sa motivation pour le RNE, répond, d'une part, à l'une de ses missions principales de "collecte, traitement et diffusion de l'information environnementale" qui servira à l'alimentation du Système d'Information Environnementale (SIE). Et, d'autre part, sa volonté de se repositionner comme leader en matière de préservation de l'environnement et de développement durable. Cependant, la Cellule ONEDD est renforcée en matière de rédaction, synthèse et publication de rapports analytiques.

#### 1.2- Ministère et organismes sous tutelle :

Protéger l'environnement incombe au MEER qui favorise le recours à des sources d'énergie non polluantes, contribue à la lutte contre le réchauffement climatique en limitant les émissions de gaz à effet de serre; et participe au développement durable par la préservation et la conservation des écosystèmes naturels.

Associés au projet, la DGEDD et ses directions (DPEU, DPEI, DCBEVL, DCC, DEEE, DSEPPE) ainsi que les OST (CNFE, AND, CNL, CNDRB, CNTPP, ANCC) utiliseront le RNE comme document de référence dans l'élaboration et l'application de la SNE et du PNAE-DD.

Les DEW des 48 wilayas, se présentent comme des partenaires potentiels à la fois producteurs et utilisateurs de l'information environnementale. Leur contribution dans le projet, répond toutefois à leurs besoins spécifiques en matière d'accès aux données et d'échanges d'informations. A travers le RNE, les DEW établissent des relations interinstitutionnelles et les formalisent dans un protocole d'accords, qui permet de faire ressortir les efforts consentis par les différents partenaires pour la préservation de l'environnement.

## **2- Publics externes :**

### 2.1- Conseil des ministres :

Bien qu'une partie de l'information soit destinée au grand public, le RNE est avant tout, un document stratégique d'aide à la décision. Un tel document, de grande ampleur, indique les moyens utilisés et les efforts consentis par l'Algérie en matière de préservation de l'environnement, surtout vis-à-vis des engagements souscrits sur la scène internationale. Organe exécutif d'approbation et de validation, il joue un rôle très important, particulièrement dans la détermination du besoin d'élaboration du RNE, ainsi que les lignes directrices à suivre en matière de stratégies élaborées.

### 2.2- Autres secteurs :

L'environnement est un domaine transversal qui nécessite l'implication des autres secteurs, relevant d'autres ministères, comme l'Agriculture, la Santé, les Transports, l'Energie, l'Industrie et mines, ... Le projet d'élaboration du RNE est un processus par lequel s'intègrent les différentes données détenues par les secteurs susmentionnés et leurs structures respectives dans l'optique d'intégrer, paramétrer, traiter et diffuser les informations obtenues en vue de renforcer le dialogue intersectoriel. Ce travail est facilité par les points focaux désignés dans chaque ministère et les comités intersectoriels de coordination des activités.

### 2.3-La société civile :

Des organisations de la société civile algérienne activent dans le domaine de l'environnement ; le RNE est pour elles, un document d'orientation de leurs activités de base. Leur adhésion sera d'autant facilitée puisqu'elles sont renforcées et impliquées dans des actions d'Information, d'Éducation, de Communication et dans la mise en œuvre de projets locaux.

- Auteurs : La cellule ONEDD pour la synthèse des rapports thématiques, appuyée par les experts thématiques chacun dans son domaine de compétence ;
- Format : Taille réduite (70 pages) ; Imprimé en format papier et en format numérique (Pdf) ;
- Distribution : Par les différents canaux : net, presse, médias, réseaux sociaux, rencontres (séminaires, conférences, ateliers, salons...), courriers ;
- Périodicité : Au moins une fois tous les cinq (5) ans d'une évaluation sur la période du PNAE-DD ;
- Contenu / structure : Table de matière structurée de manière à répondre aux sujets prioritaires issues des actions entreprises par les Pouvoirs publics afin de préserver l'environnement (voir point 5.15. Sommaire provisoire du RNE ).

## 3. Rapports thématiques

### 3.1- Groupes cibles et objectifs :

- Scientifiques et chercheurs impliqués dans des projets de recherches et études ;
- Décideurs et cadres des différents secteurs : évaluation et aide à la décision ;
- Associations spécialisées pour l'information, la sensibilisation et l'éducation.

3.2-Auteurs : Rédigés par des experts nationaux et par thématique en collaboration avec la Cellule ONEDD.

3.3-Format :30 à 50 pages par thématique (voir point 5 au-dessous pour plus de détails)

3.4-Publication : Publiés en format Pdf sur la base des documents Word

3.5- Distribution : À télécharger sur le site web; distribution par e-mail, clé USB, CD à la demande et lors des évènements

3.6-Périodicité : Les rapports serviront de base pour la rédaction de notes de synthèse par thématiques transcrites par la Cellule ONEDD dans le RNE. Ils devront être rédigés et validés avant le début de rédaction du RNE.

3.7-Contenu / structure :Voir canevas au point 5.14. Sommaire des rapports thématiques

## 5.5. Objet du Marché – Besoins en expertise

La présente consultation a pour objet principal de recruter des experts nationaux pour l'élaboration des rapports thématiques environnementaux, sur la base desquels, la Cellule ONEDD rédigera le RNE 2017 et appuyer cette cellule ONEDD. Chaque expert peut postuler pour une ou plusieurs thématiques.

Les thématiques devant faire l'objet d'un rapport d'expert sont les suivantes :

N°	Thématiques (lots)	Points d'attention particulière	Nbre pages approximatif
1	Ecosystèmes humides	Importance des zones humides dans la régulation	40
2	Milieux urbains	Aménagements et Accent sur la Mobilité durable	30
3	Sol	Facteurs naturels et anthropiques de dégradations (pollutions, érosion, ...)	40
4	Ressources énergétiques	Accent particulier sur les énergies renouvelables et leur utilisation	50
5	Risques majeurs	D'origine naturelle et anthropique, y compris les risques et adaptations aux changements climatiques	50
6	Economie circulaire et gestion des déchets	Cibler les impacts de la transition sur le développement durable	50
7	Evolution de la politique environnementale en Algérie	Depuis 2005	40
8	Evaluation monétaire des services écosystémiques	Exemples de services rendus par les écosystèmes en Algérie. Retombées sur la croissance économique	30
9	Eco-efficience par secteur	Accent sur les secteurs grands consommateurs d'énergies	40
10	Ecocitoyenneté	Exemples d'implications des citoyens pour la préservation de l'environnement, rôle du mouvement associatif dans le développement durable	40

Les soumissionnaires retenus pour le présent marché, en qualité d'experts nationaux, rédigeront des rapports, chacun dans son domaine d'intervention et de compétence, selon les thèmes ci-dessus énumérés. Ces rapports thématiques serviront à la rédaction du RNE 2017. Les 10 thématiques font partie de 15 sujets définis lors d'ateliers de travail et de réflexion partagée, appuyés sur des documents stratégiques (SNE, PNAE-DD, PNC, ...). Ils viennent aussi, en réponse aux besoins spécifiques du MEER exprimés par les représentants des directions centrales. Les experts trouveront ci-dessous, au point 5.14. Sommaire des rapports thématiques, plus de détails sur le contenu souhaité pour les différents rapports.

Le RNE ne demande pas la génération de données, mais de faire l'état des lieux des données qui existent déjà pour décrire l'état et l'avenir de l'environnement. Il aura parfois une approche créative pour combler des lacunes dans la disponibilité de données, par exemple en décrivant la situation dans une région pilote où des données existent, ou en trouvant d'autres alternatives, comme l'extrapolation. L'important sera d'établir une synthèse de ce qui existe, passer par une analyse critique des données existantes et de préciser quelles données manquent et ce qu'il fallait développer, donc de proposer des pistes pour l'avenir. L'expert pourra ajouter une interprétation des tendances. Il faudra être clair dans la rédaction sur les sources des données et leur fiabilité.

Outre une mise en perspective des problèmes environnementaux, les contributions des experts identifieront les facteurs explicatifs des phénomènes observés et les conséquences des dégradations environnementales. Ils y incluront les coûts de dégradation et formuleront des recommandations quant aux pistes de solutions à privilégier.

Les différentes thématiques seront analysées à l'aide d'indicateurs environnementaux. Selon l'Agenda 21, qui constitue le programme d'action adopté à Rio, le contrôle des résultats de la mise en œuvre des stratégies, doit être effectué à l'aide d'un système d'indicateurs performants permettant d'évaluer les progrès réalisés en fonction des objectifs fixés, ainsi que d'aider à la formulation de politiques allant dans ce sens. Ces indicateurs doivent être consensuels et donner une image représentative des trois piliers du développement durable (économie, environnement, société). Les indicateurs **seront proposés par les experts** et devront permettre d'évaluer la distance aux objectifs de la SNE (document mis à disposition par l'ONEDD).

Pour les thématiques dont ils auront la charge, les experts auront pour missions de :

- Réaliser l'inventaire des données actuelles et historiques disponibles, établir un canevas de collecte et rassembler les données en étroite collaboration avec les membres de la Cellule ONEDD ;
- Documenter les travaux par l'apport de toute donnée et/ou information scientifique pertinente ;
- Proposer une liste d'indicateurs et leur illustration (graphes et cartes) pertinents pour les thématiques sous leur responsabilité, afin de présenter de manière synthétique l'évolution de la situation environnementale comparée aux objectifs nationaux et internationaux ;
- Analyser ces données et élaborer le(s) rapport(s) thématique(s) en respectant le canevas du point 5.14. Sommaire des rapports thématiques ;
- Analyser le cadre légal et institutionnel relevant de la thématique et confronter la situation environnementale aux objectifs nationaux et internationaux, en particulier à la Stratégie Nationale pour l'Environnement (SNE) et au Plan National d'Action de l'Environnement et du Développement Durable (PNAE-DD) ;
- Tenir compte dans l'analyse thématique des thèmes transversaux tels les changements climatiques, la sensibilisation de la population, ... ;
- Participer à des séminaires de restitution (voir processus et calendrier présentés ci-après) ;
- Transmettre toutes les données sources et renseigner la Cellule ONEDD sur les méthodes d'agrégation éventuelle des données; pour les cartes, transmettre les Shape files au format .shp ;
- Assister les membres de la Cellule ONEDD dans l'élaboration des notes de synthèse en vue de la rédaction du RNE proprement dit (mentoring, voir rôle de la Cellule ONEDD décrit ci-après)
- Eventuellement, Identifier et préciser les besoins en connaissances complémentaires, lorsque l'information qui serait nécessaire fait défaut.

Attention, le présent appel ne couvre pas la réalisation d'études originales, ni la collecte de nouvelles données sur le terrain.

Le nombre de jours prestés pour chaque thématique est estimé dans le tableau suivant (élaboration rapports thématiques et appui à la cellule ONEDD) :

N°	THEME	Nombre de jours
1	Ecosystèmes humides	20
2	Milieus urbains	20
3	Sol	10



4	Ressources énergétiques	20
5	Risques majeurs	10
6	Economie circulaire et gestion des déchets	20
7	Evolution de la politique environnementale en Algérie	10
8	Evaluation monétaire des services écosystémiques	20
9	Eco-efficience par secteur	15
10	Ecocitoyenneté	10

## 5.6. Rôle de la Cellule ONEDD

Le rôle de la cellule ONEDD sera le suivant :

- Transmettre la table des matières du RNE 2017 et le canevas pour les rapports aux experts thématiques ;
- Transmettre les données et documents utiles en sa possession pour l'élaboration des rapports thématiques ;
- Faciliter l'accès aux organismes détenteurs de données, si nécessaire ;
- Organiser les séances de travail ;
- Suivre avec un esprit critique, la progression des travaux ;
- Mettre à niveau les travaux réalisés conformément aux standards de rédaction et aux dispositifs législatifs (loi, décret, normes...) ;
- Rédaction des synthèses en vue de l'élaboration du RNE.

## 5.7. Résultats et livrables attendus

Les résultats attendus sont les suivants :

- L'ONEDD dispose des documents de référence pour l'élaboration du RNE 2017 ;
- Les capacités des membres de la Cellule ONEDD sont renforcées ;
- Les membres de la Cellule ONEDD sont autonomes dans la rédaction des futurs RNE.

Les livrables attendus :

- Canevas de collecte des données partagés ;
- Rapports thématiques intermédiaires ;
- Rapports thématiques finaux - versions provisoires ;
- Rapports thématiques finaux- validés.

## 5.8. Données et documents mis à disposition

L'ONEDD met à la disposition des experts les données et documents suivants :

- Stratégie Nationale pour l'Environnement (SNE) ;
- Plan National d'Action de l'Environnement et du Développement Durable (PNAE-DD) ;
- Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) ;
- Plan National de l'Eau (PNE) ;
- Programme National en Energies Renouvelables (PNER) ;
- Plan National Climat PNC ;
- Stratégie et Plan National de la Biodiversité (SPANB) ;
- Rapports Nationaux sur l'Etat et l'avenir de l'Environnement RNE 2000, 2003, 2005, 2007 ainsi que les rapports thématiques du RNE 2011 ;
- Rapports de Wilayas sur l'état de l'environnement.

## 5.9. Modalités d'exécution

- Tout document, rapport ou production intellectuelle élaborés en exécution du présent marché sont la propriété exclusive du Ministère de l'Environnement et des Energies Renouvelables ;
- Toutes les demandes de modifications formulées par les parties prenantes (PRCDE/Enabel - MEER/ONEDD - Experts) du projet doivent être prises en considération ;
- Les experts doivent travailler en étroite collaboration avec la cellule ONEDD ;
- La cellule ONEDD doit être assistée par les experts pour la synthèse des rapports thématiques.

## 5.10. Calendrier prévisionnel du projet RNE

La mission commencera le 24 avril 2018 et durera jusqu'au juillet 2018.

La mission se déroulera, pour l'ensemble des thématiques, selon les phases d'élaboration ci-après désignées avec les livrables :

<b>Etapas</b>	<b>Calendrier</b>
Inventaire des données disponibles	26/06 au 12/07/ 2018
Elaboration d'une proposition de table des matières détaillée pour le(s) rapport(s) thématique(s) avec identification des indicateurs	15 au 17/07/ 2018
Séance de présentation et discussion de la proposition de table des matières détaillée devant la Cellule ONEDD et ses partenaires	18/07/2018
Adaptation de la proposition	22 au 26/07/2018
Construction des indicateurs et élaboration d'un premier draft d'analyse	27/07 au 23/08/2018
Séance de restitution devant la Cellule ONEDD et ses partenaires	27 /08/2018
Adaptation du rapport et remise du rapport définitif	27 au 30/08/2018
Appui à la Cellule ONEDD pour l'élaboration des synthèses et relecture des synthèses réalisées pour avis	01 au 30/09/2018

## 5.11. Bénéficiaires et parties prenantes

### 5.11.1 Bénéficiaires

- L'Observatoire National de l'Environnement et du Développement Durable
- Le Ministère des de l'Environnement et des Energies Renouvelables
- Le Ministère des Ressources en Eau
- Le Ministère des Travaux publics et des Transports
- Le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière
- Organisations de la société civile
- Les quarante-huit (48) Directions de l'Environnement des Wilayas

### 5.11.2 Parties prenantes

- MEER : maitre d'ouvrage, approbation validation et soumission du RNE au conseil des ministres
- PRCDE/ENABEL : Appui technique et rémunération des experts
- ONEDD : maitre d'œuvre, suivi, contrôle, et évaluation du processus d'élaboration du RNE, synthèse des rapports thématiques, diffusion du RNE 2017

## 5.12. Interlocuteurs de la mission

- ONEDD avec l'appui de PRCDE/Enabel

### 5.13. Responsabilités et confidentialité

Les soumissionnaires sont tenus aux règles de déontologie professionnelle et de confidentialité quant à l'usage des documents et aux informations auxquels ils ont accès ou qu'ils produisent au cours de leur mission.

La Disponibilité du soumissionnaire est exigée.

### 5.14. Sommaire des rapports thématiques

#### Préface du/des ministre(s)

##### 1. Introduction (D)

- Présentation du contexte  
(situer objectif politique, cadre légal, grandes lignes des principes)
- Intérêt, importance de la thématique (pourquoi l'étudier)

##### 2. Etat et évolution de la thématique (S + D)

- Chiffres, faits et indicateurs avec série temporelle
- Points de comparaison : autres pays, objectifs
- Historique et perspective - projections
- Analyse des chiffres, faits et indicateurs

##### 3. Causes et conséquences (DD) (P + I)

- Pressions / forces motrices
- Conséquences sur l'environnement et le cadre de vie, la santé et l'économie (y inclus les coûts de dégradation de l'environnement / des écosystèmes)
- Scénarios futurs et couts de dégradation

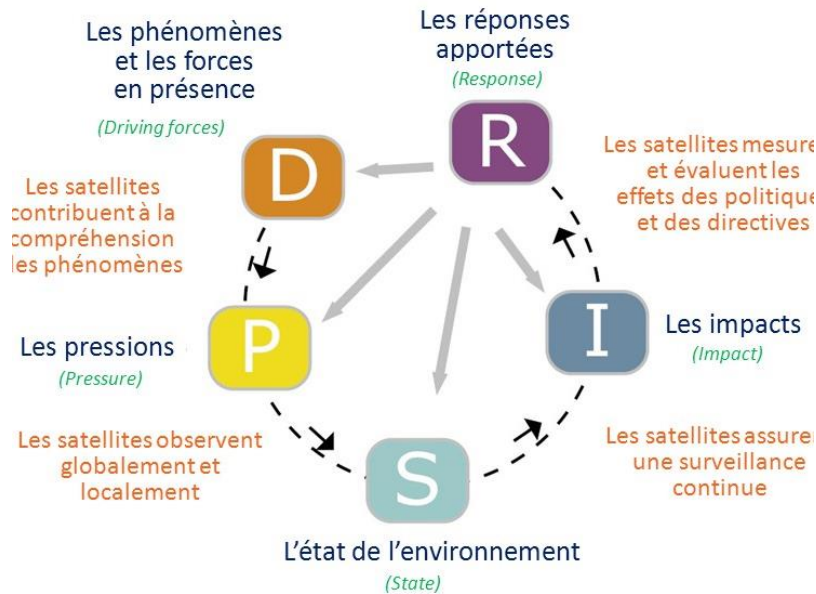
##### 4. Efforts consentis par tous les secteurs (pertinents) (R)

- Stratégies - Evolution du cadre légal
- Gouvernance environnementale
- Efforts déployés par les différents secteurs
- Investissements et financement
- Evaluation

##### 5. Conclusion

- Enjeux majeurs et perspectives (synthèse des scénarios futurs et couts de dégradation)
- Recommandations

## Le modèle DPSIR



### 5.15. Sommaire provisoire du RNE

#### Avant-propos

#### Clés de lecture

- Cadre légal et public cible du rapport
- Concept et organisation du document
- Présentation des différents niveaux de lecture

#### Introduction

- Contexte physique, vulnérabilité intrinsèque du territoire
- Contexte socio-économique interne, occupation et aménagement du territoire
- Contexte international et programmes de coopération
- Politiques environnementales publiques et écocitoyenneté

#### Conservation du patrimoine naturel

##### Les écosystèmes côtiers et marin

- Conservation des habitats
- Conservation de la flore
- Conservation de la faune

- Urbanisation, Littoralisation, Rejets en mer, Pression de pêche
- Dynamique des aires protégées
- Impacts sur les services écosystémiques et la sécurité alimentaire
- Evaluation des coûts de dégradation

### **L'écosystème humide**

- Conservation des habitats
- Conservation de la flore
- Conservation de la faune
- Pressions XXX
- Dynamique des aires protégées
- Impacts sur les services écosystémiques et la sécurité alimentaire
- Evaluation des coûts de dégradation

### **Les écosystèmes montagneux et forestier**

- Conservation des habitats
- Conservation de la flore
- Conservation de la faune
- Incendies de forêt, prélèvements *versus* accroissements
- Dynamique des aires protégées
- Impacts sur les services écosystémiques et la sécurité alimentaire
- Evaluation des coûts de dégradation

### **L'écosystème steppique**

- Conservation des habitats
- Conservation de la flore
- Conservation de la faune
- Pressions XXX
- Dynamique des aires protégées
- Impacts sur les services écosystémiques et la sécurité alimentaire
- Evaluation des coûts de dégradation

### **L'écosystème saharien**

- Conservation des habitats
- Conservation de la flore
- Conservation de la faune
- Pressions XXX
- Dynamique des aires protégées
- Impacts sur les services écosystémiques et la sécurité alimentaire
- Evaluation des coûts de dégradation

### **L'écosystème oasien**

- Conservation des habitats
- Conservation de la flore
- Conservation de la faune
- Pressions XXX
- Dynamique des aires protégées
- Impacts sur les services écosystémiques et la sécurité alimentaire

- Evaluation des coûts de dégradation

## **Qualité du cadre de vie**

### **Qualité des eaux**

Analyse pour les eaux marines et intérieures

- Etat des milieux récepteurs
- Etat des réserves en eau
- Accès à l'eau potable
- Prélèvements en eau
- Rejets dans les milieux récepteurs
- Evolution des pratiques agricoles (dont utilisation de pesticides)
- Épuration des eaux usées urbaines
- Épuration des eaux usées industrielles
- Prévalence des maladies à transmission hydrique
- Impacts sur les services écosystémiques et la sécurité alimentaire
- Evaluation des coûts de dégradation

### **Qualité de l'air**

- Qualité de l'air ambiant
- Rejets atmosphériques
- Épuration des fumées
- Efforts pour la préservation de la couche d'ozone
- Prévalence des maladies respiratoires
- Impacts sur les services écosystémiques et la sécurité alimentaire
- Evaluation des coûts de dégradation

### **Qualité des sols**

- Imperméabilisation des sols
- Pollution des sols
- Erosion des sols
- Fertilité des sols
- Evolution des pratiques agricoles
- Impacts sur les services écosystémiques et la sécurité alimentaire
- Evaluation des coûts de dégradation

### **Qualité des espaces publics**

- Présence et qualité des espaces verts urbains
- Propreté des espaces publics
- Exposition au bruit
- Evaluation des coûts de dégradation

## **Développement de l'économie verte et circulaire**

### **Eco-efficience par secteur**

Analyse pour les secteurs suivants : Agriculture, Exploitation des ressources énergétiques, Industries, Secteur tertiaire, Transports, Ménages

- Consommation d'énergie
- Emissions de GES
- Consommation d'eau
- Génération de déchets

### **Développement des énergies renouvelables**

- Production d'énergies renouvelables
- Part des énergies renouvelables dans la consommation totale

### **Développement des transports propres**

- Evolution du parc de véhicules
- Evolution des types de carburant utilisés
- Développement des transports en commun

### **Economie circulaire et gestion des déchets**

- Gestion intégrée des déchets ménagers
- Gestion intégrée des déchets industriels
- Gestion intégrée des déchets spéciaux et dangereux

### **Valeur économique des écosystèmes**

- Biens et services rendus par les écosystèmes
- Développement de l'écotourisme

### **Défis majeurs pour la résilience du territoire**

#### **Atténuation des GES et adaptation aux changements climatiques**

- Analyse approfondie
- Scénarios futurs
- Recommandations

#### **Lutte contre la désertification**

- Analyse approfondie
- Scénarios futurs
- Recommandations

#### **Préservation du littoral**

- Analyse approfondie
- Scénarios futurs
- Recommandations

### **Actions des parties prenantes et écocitoyenneté**

#### **Réponses apportées aux différents niveaux**

(Wilayas, National, International)

- Prévention des risques liés aux activités industrielles
- Application des lois et infractions environnementales
- Ecotaxes et incitants économiques
- Soutien à la recherche

### **Sensibilisation et éducation environnementale**

- Développement des partenariats entre les pouvoirs publics et la société civile

- Développement des éco-gestes citoyens
  - Modes de consommation (achats durables, consommation raisonnée)
  - Modes de déplacement
  - Participation au tri des déchets
  - Agriculture et jardinage écologique

### **Conclusions et recommandations**

- Importance et défi de la surveillance environnementale
- Coûts de la dégradation de l'environnement
- Coûts de la remédiation aux problèmes environnementaux